



## L'état d'esprit des enseignants du second degré

N°11005436 – Mai 2011

*Etude réalisée conformément à la norme internationale ISO 20252*

2, rue de Choiseul • CS 70215 • 75086 Paris Cedex 02  
Tél. : (33) 01 44 94 40 00 • Fax : (33) 01 44 94 40 01  
[www.csa.eu](http://www.csa.eu)

SA au capital de 3 387 456 € • Siren 308 293 430 • RCS Paris : 308 293 430 • APE 7320 Z  
TVA intracommunautaire FR 46 308 293 430

<b>I. La satisfaction à l'égard du métier</b>	<b>4</b>
<b>II. L'évaluation des personnels</b>	<b>6</b>
<b>III. L'autonomie des établissements</b>	<b>9</b>
<b>IV. Le temps de présence des enseignants</b>	<b>11</b>
<b>V. La notion de compétence</b>	<b>13</b>
<b>VI. La bivalence</b>	<b>15</b>

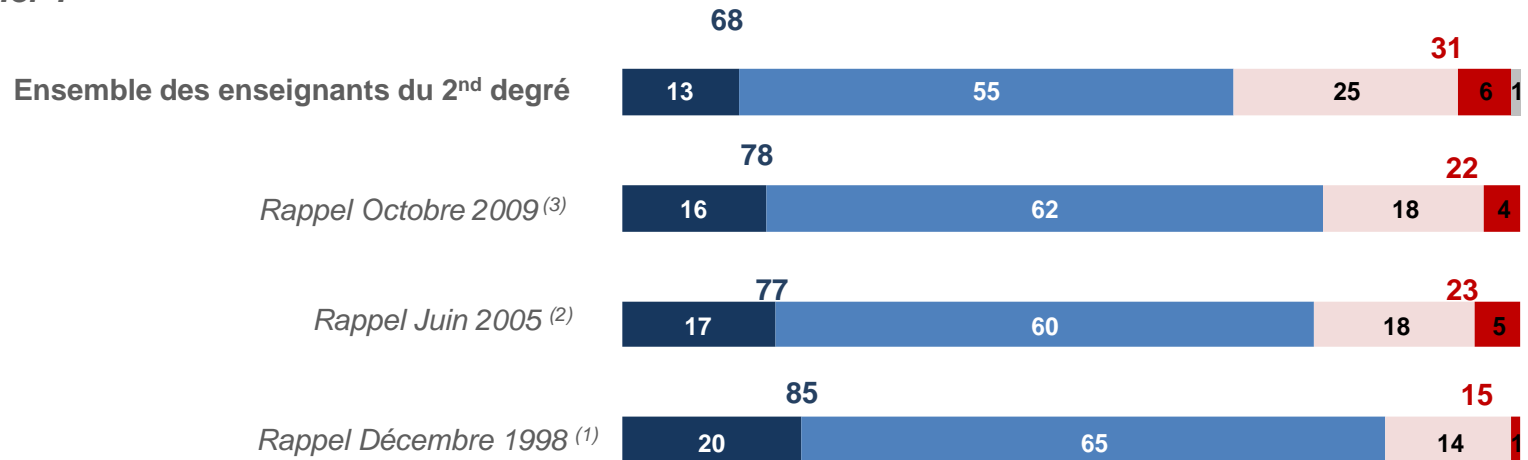
- **Sondage exclusif SNES / CSA réalisé par téléphone du 4 au 7 avril 2011.**
- **Echantillon national représentatif de 500 enseignants du second degré, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, niveau de qualification, matière enseignée, niveau d'enseignement et zone d'enseignement).**



# I. La satisfaction à l'égard du métier



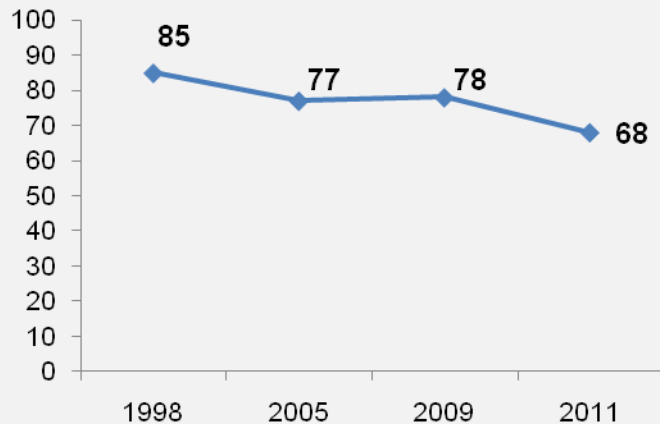
Diriez-vous que vous êtes aujourd'hui tout à fait satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait ou pas du tout satisfait de votre métier ?



■ Tout à fait satisfait    
 ■ Plutôt satisfait    
 ■ Plutôt pas satisfait  
■ Pas du tout satisfait    
 ■ Ne se prononcent pas

(1) Sondage SOFRES réalisé du 10 au 17 Décembre 1998 auprès de 600 enseignants des collèges et lycées  
 (2) Sondage CSA réalisé du 07 au 13 juin 2005 auprès de 400 enseignants du 2nd degré  
 (3) Sondage CSA réalisé par téléphone du 14 au 25 octobre 2009 auprès de 500 enseignants du second degré.

Une baisse tendancielle de la satisfaction (en % de « tout à fait et plutôt satisfaits »)



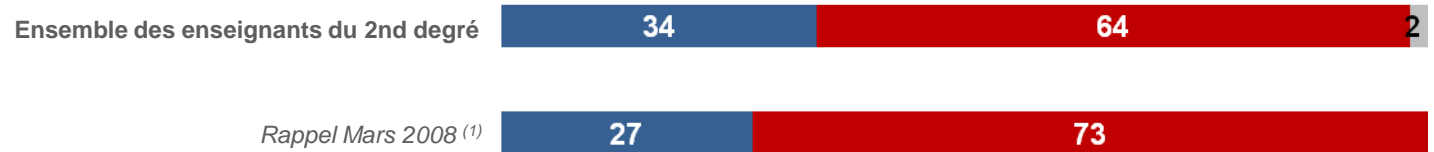


## II. L'évaluation des personnels



*Vous personnellement, êtes-vous favorable ou défavorable... ?*

**... à une plus grande intervention des chefs d'établissement dans l'évaluation des enseignants**



**... à une plus grande intervention des chefs d'établissement dans le processus d'affectation et de mutation**



**... à ce que les primes et les indemnités soient attribuées ou modulées par le chef d'établissement**

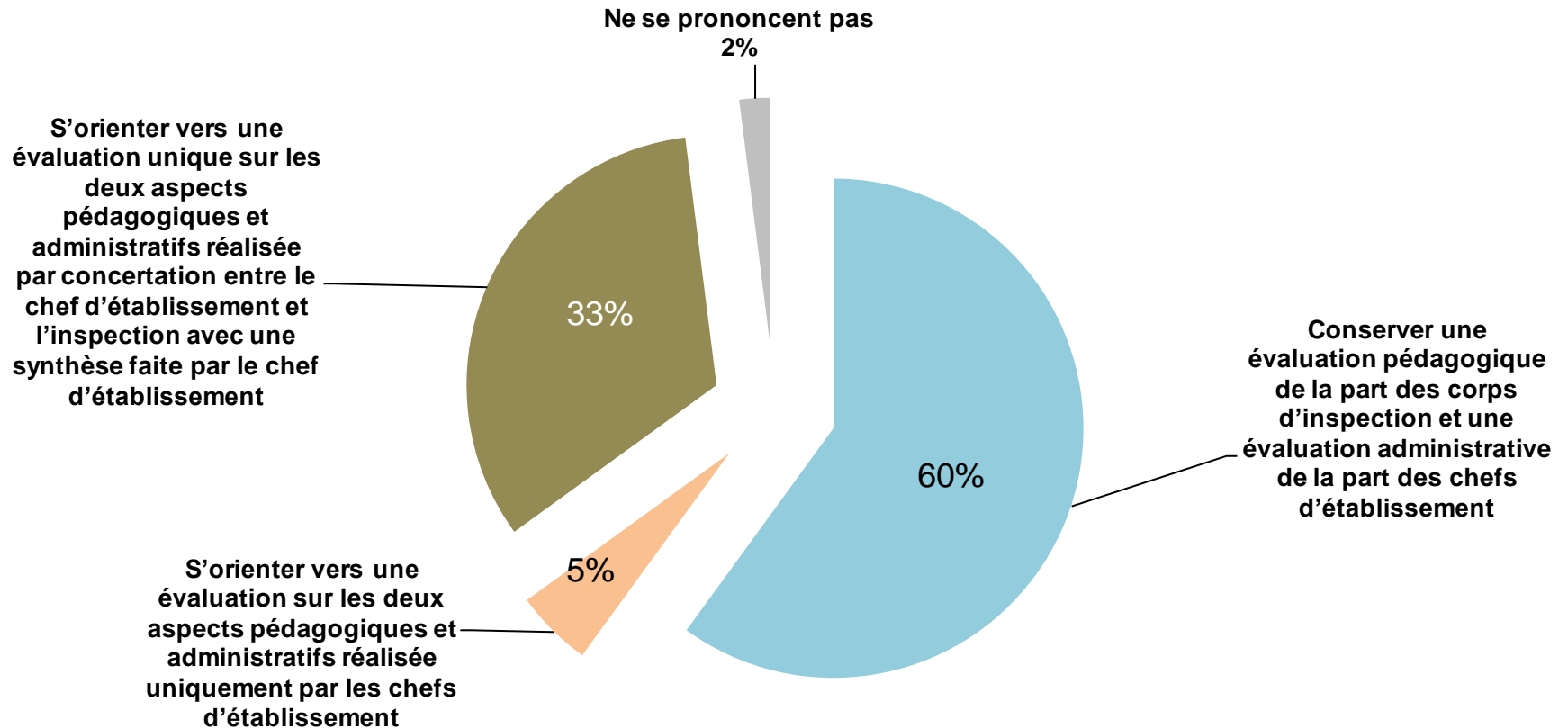


■ Favorable    ■ Défavorable    ■ Ne se prononcent pas

(1) Sondage CSA réalisé du 25 au 29 mars 2008 auprès de 503 enseignants du second degré de l'enseignement public

# Un regard majoritairement critique à l'égard du rôle accru du chef d'établissement dans le processus d'évaluation

Aujourd'hui vous savez que les personnels enseignants sont soumis à une double évaluation, d'une part pédagogique, réalisée par les corps d'inspection et, d'autre part administrative et annuelle, proposée par le chef d'établissement. Vous personnellement, quel est le type d'évaluation auquel vous seriez le plus favorable ?





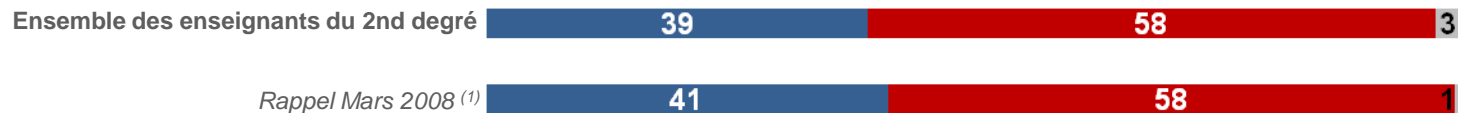


### **III. L'autonomie des établissements**



Etes-vous favorable ou défavorable... ?

... à ce qu'une partie des horaires d'enseignements soit définie localement dans l'établissement (2)



... à ce qu'une partie des obligations de service soit définie au niveau de l'établissement et non au niveau national



... à ce que les chefs d'établissement décident d'une partie de la définition des horaires d'enseignements



... à ce qu'une partie significative des contenus des programmes d'enseignements soit définie localement



■ Favorable      ■ Défavorable      ■ Ne se prononcent pas

(1) Sondage CSA réalisé du 25 au 29 mars 2008 auprès de 503 enseignants du second degré de l'enseignement public

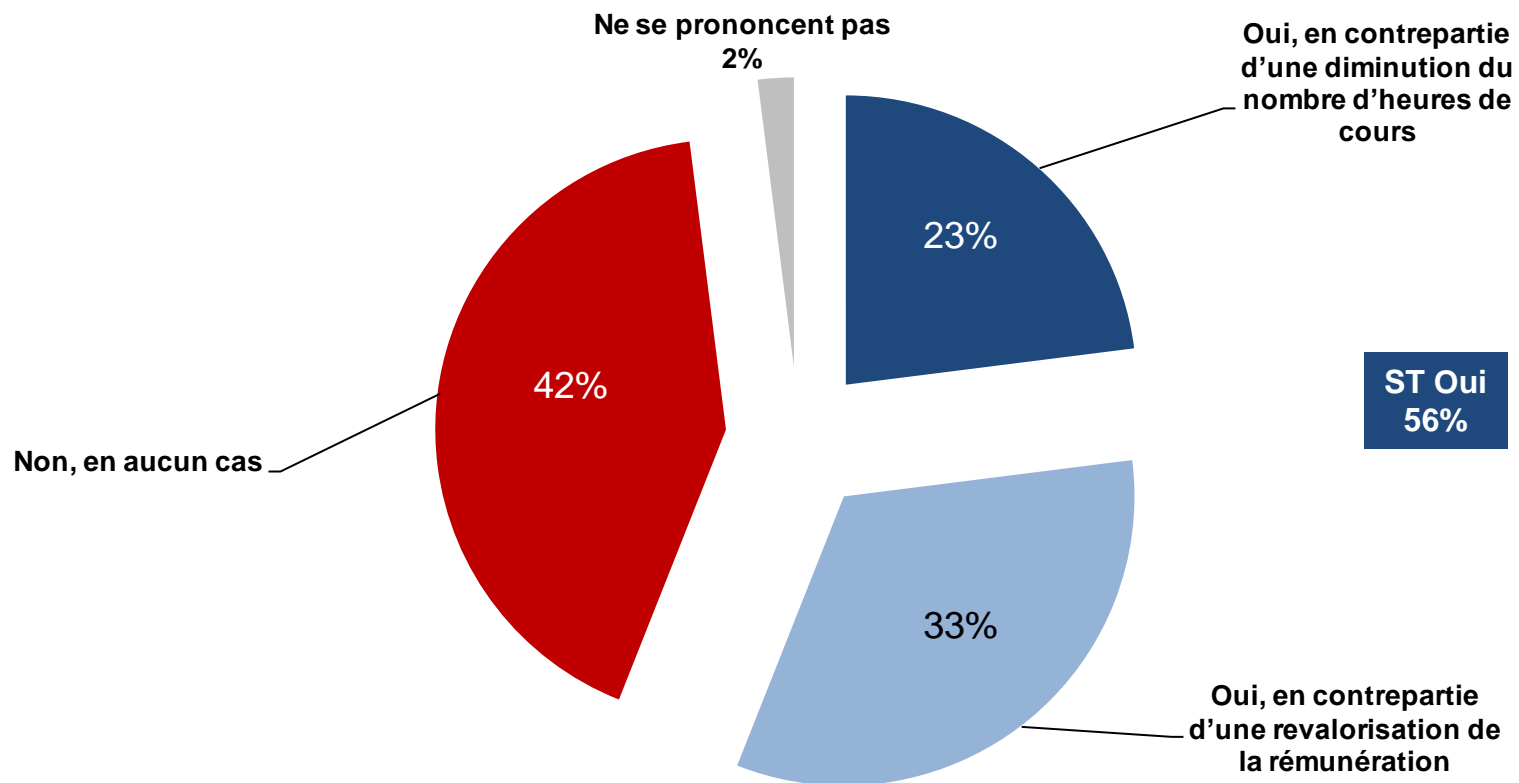
(2) En 2008, l'item précis était « ... à ce qu'une partie des horaires d'enseignements pour les élèves soit définie localement »

## IV. Le temps de présence des enseignants



Etes-vous favorable à un allongement du temps de présence obligatoire dans l'établissement... ?

Ensemble des enseignants du 2nd degré



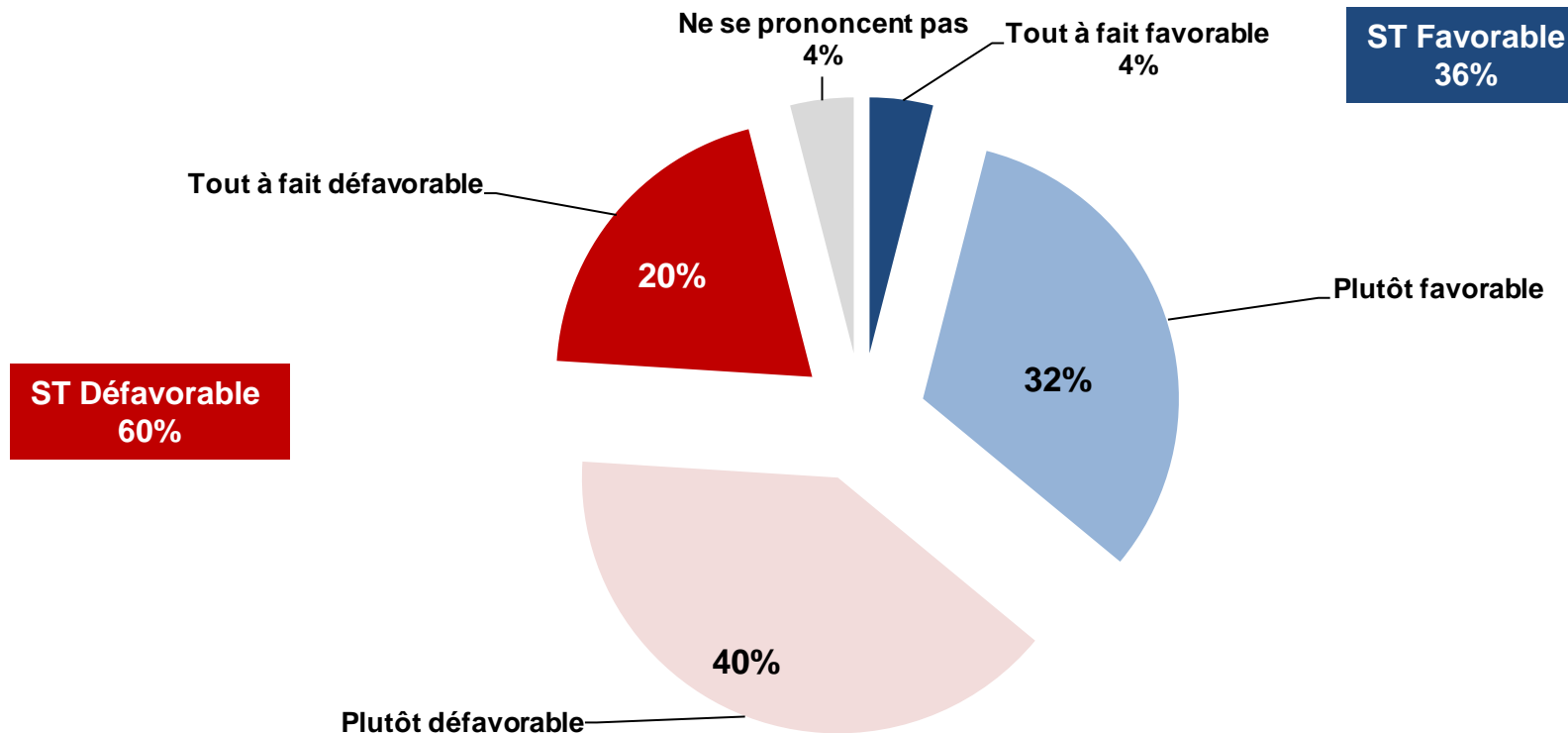
## V. La notion de compétence



*Depuis les années 90, les réformes éducatives consacrent la notion de compétence comme notion clé d'une nouvelle matrice pédagogique. L'évolution actuelle en est une forte injonction à privilégier l'approche par compétence, qui conduit à un effacement des exigences disciplinaires et à l'imposition du livret personnel de compétence au collège.*

*Vous personnellement, y êtes vous .... ?*

Ensemble des enseignants du 2nd degré





## VI. La bivalence



La bivalence des enseignants en collège est-elle selon vous une bonne chose ou une mauvaise chose ?

Ensemble des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré



Rappel Mars 2008 <sup>(1)</sup>

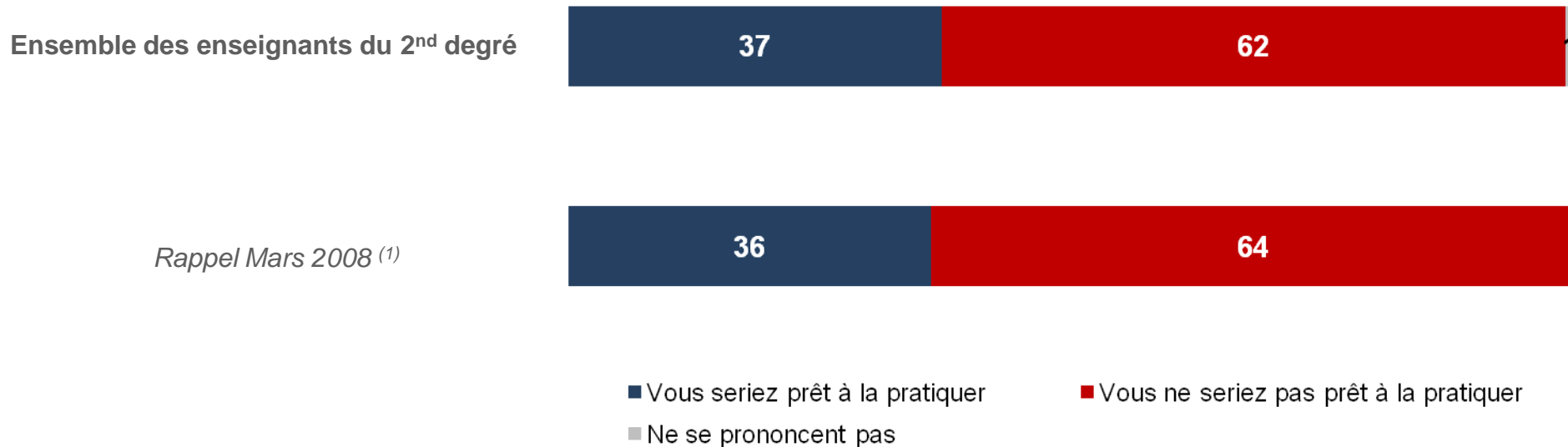


■ Bonne chose ■ Mauvaise chose ■ Ne se prononcent pas

(1) Sondage CSA réalisé du 25 au 29 mars 2008 auprès de 503 enseignants du second degré de l'enseignement public



Et diriez-vous que, dans certaines circonstances, ... ?



(1) Sondage CSA réalisé du 25 au 29 mars 2008 auprès de 503 enseignants du second degré de l'enseignement public